

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 18 Février 2016

Convocation du 08/02/2016

20h30. Nombre d'élus en exercice : 10 - Présents 7 – Votants 8

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, LOUP Gilles, FERREIRA Sabine, MAUREL Francis.

Absents excusés : MOESSNER Joël qui donne pouvoir à Richard LACAZE ; LEDOUX Maxence

Absent : GATIMEL Arnaud.

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : MAUREL Francis

Questions ajoutées à l'ordre du jour avec avis favorable des élus présents :

Prise en charge forfaits scolaires

L'école de Touscayrats demande la prise en charge des frais de scolarité de deux enfants de la commune pour l'année scolaire 2014/2015. 680 € par enfant. Avis favorable à l'unanimité. (*délibération n° 2/2016*)

Société de chasse

Construction d'un cabanon à la Boussole. Mairie porteuse du projet pour obtention des subventions. 8 voix pour. Madame Linda GOURJADE, députée du Tarn, peut accorder environ 2 500 € sur sa réserve parlementaire.

Révision droit de préemption – Abandon partiel

Après délibération, à l'unanimité les élus décident la révision du droit de préemption, formalisé par délibération en date du 6 décembre 2011 sur divers terrains en vue d'aménagements.

La révision porte sur une partie de la parcelle n° A932 appartenant à Mme BABEN Christine, préemptée en date du 6 décembre 2011 pour le projet de création d'un parking près du cimetière communal et son accès.

Ce projet étant abandonné, la municipalité, à l'unanimité décide le retrait de droit de préemption sur la dite parcelle A932.

(*délibération n° 4/2016*)

I – Forêt communale : plan de coupe

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Office Nationale des Forêts a proposé un plan des coupes pour l'exercice 2016.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal de la ville de SAINT AMANCET demande :

- 1- D'inscrire à l'état d'assiette 2016 les parcelles forestières numéros : 1-2-3-4
- 2- Le martelage par l'Office Nationale des Forêts des parcelles forestières numéros : 1-2-3-4
- 3- Fixe la destination des produits à la vente, à l'unité de produit et sur pied de la totalité de la coupe.

(délibération n° 03/2016)

II – Eclairage public : étude du coût annuel

Etude économie sur l'éclairage public avec plage horaire : coût actuel environ 3000 €. 1300 € d'économie serait réalisable avec extinction totale la nuit. Ce dossier sera approfondi par M. DURAND Jacques.

III – S.D.E.T. Compte rendu réunion du 08/02/2016

IV – Parc Naturel Régional : « Conseil en Energie partagée »

En 2016, le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc souhaite mettre en place une mission de conseil en énergie partagé, proposé aux communes volontaires, au sein du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc.

Pour cela, il doit procéder au recrutement d'un thermicien (conseiller en énergie partagé), qui démultiplie les actions de conseils en énergie partagés auprès des communes adhérentes à ce nouveau service mutualisé.

Il est ainsi demandé aux communes adhérentes à ce nouveau service, directement une quote-part financière au prorata de leur population (0.55 à 0.75 € par habitant par an). Ceci sera formalisé dans le cadre d'une convention d'engagement bipartite de 3 ans entre la Commune et le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 6 voix pour et 2 abstentions, accepte les principes de la mission « Energie » du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc en mutualisant une offre de service en « Conseil en énergie partagé » (CEP) auprès des communes, et souhaite faire adhérer la Commune de Saint-Amancet à ce nouveau service « Conseil en énergie partagé » du SM PNR HL, qui sera formalisé dans le cadre d'une convention bipartite de 3 ans entre la Commune et le SM PNR HL.

(délibération n° 5/2016)

V – Office National des Forêts : compte rendu réunion du 08/02/2016 – Piste des crêtes

Etaient présents (l'ensemble des riverains).

Piste des crêtes : coût des travaux = 221 000 € H.T.

Subvention fonds européen 155 000 € (70% du montant HT des travaux.)

Autofinancement : 66 000 € HT

A ceci il faut ajouter la TVA non récupérable et les intérêts du prêt.

Saint Amancet = 14 000 € déjà voté.

Proposition d'augmenter la participation de la commune à 20 000 € maximum. 8 voix pour.

Certains propriétaires ne veulent pas participer financièrement à hauteur des surfaces boisées desservies.

Une barrière est prévue.

Un syndicat sera constitué pour assurer l'entretien futur de la piste.

VI – Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorézois : compte rendu réunion voiries

Budget : Perte de dotations 250 000 €

Pour compenser la Communauté de Communes décide d'augmenter la fiscalité d'environ 4%

Compte rendu de la réunion voirie avec les communes Tarnaises de la Communauté de Communes : Les SIVOM vont disparaître. Le département du Tarn subventionnera davantage les communes donnant compétences à la Communauté de Communes. La DGF de la Communauté de Communes sera plus importante.

- Débat sur mutualisation et compétences ;
- Débat sur activité « voirie » : chaussée seulet ou entretien général (bas côtés, ouvrages, ...)

VII – SECAM : compte rendu

Réunion annulée. Reportée.

XII – Foyer Rural : demande participation achat tee-shirt

Le devis n'étant pas réceptionné, ce dossier est reporté au prochain conseil.

Compte-rendu de l'assemblée générale du Foyer Rural.

Questions diverses :

Protocole « participation citoyenne » : Accord pour convention passée avec la préfecture et la gendarmerie.

Parc Naturel Régional : « Objectif zéro pesticide dans nos villages » : Une étude avec le CPIE du Tarn sera effectuée sur la commune.

Compte-rendu de l'assemblée général de l'association ES OURO

Compte rendu de la réunion de l'école de Sorèze.

Coût pour la commune de la participation aux frais de scolarité 2014/2015 : 684.25 € par élève et par an.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h15.

ROSSIGNOL Patrick	LACAZE Richard
DURAND Jacques	BOUSQUET Daniel
GATIMEL Arnaud – Absent	LOUP Gilles
MAUREL Francis	FERREIRA Sabine
LEDOUX Maxence - Absent	MOESSNER Joël - Pouvoir à Richard LACAZE